



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Mulhouse
3412-MB/SC

ARRÊTÉ N° 2024/2724

Portant délégation de fonctions

Le Maire de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32

Vu l'élection du Maire du 4 juillet 2020

Vu les délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020, du 2 février 2023 puis du 7 novembre 2024 fixant le nombre d'Adjoints au Maire

Vu l'élection des Adjoints du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020, 2 février 2023 puis du 07 novembre 2024

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté n°2024/225 du 8 février 2024 portant délégation de fonctions à Madame Virginie RAPIN est abrogé.

Article 2

Madame Virginie RAPIN, Conseillère Municipale, est déléguée à :

- l'accès aux droits et aux Fonds de Solidarité Logement Energie (FSLE),
- l'accessibilité, au handicap, à la ville inclusive et plus particulièrement à la commission extramunicipale en faveur des personnes handicapées,
- au handisport.

Par ailleurs, elle assiste les Adjoint (es) ayant reçu délégation de fonction pour traiter des questions relevant de la solidarité, du handicap et du sport.

Article 3

Madame Virginie RAPIN, est désignée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence ou d'empêchements des adjoints.

Article 4

Les délégations visées aux articles 2 et 3 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 5

Elles prennent effet à ce jour pour la durée du mandat du Conseil Municipal, sauf révocation de ma part.

Article 6

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, inséré au registre des arrêtés et ampliation sera notifiée :

- à Madame Virginie RAPIN,
- à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse,
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 7 novembre 2024

Madame le Maire

Michèle LUTZ

Spécimen de signature de Mme Virginie RAPIN : 

Spécimen de paraphe de Mme Virginie RAPIN :  V.R.

Copie par courriel :

- au service Accueil pour publication sous forme électronique sur le site internet de la Ville de Mulhouse,
- aux Adjoint(es) intéressé (es),
- au service des affaires démographiques,
- au service contrôle et comptabilité centrale,
- au service ressources humaines,
- au service affaires juridiques,
- à la direction sport et jeunesse,
- à la direction population et solidarité,
- au Trésorier Principal de Mulhouse,
- au Procureur de la République près le Tribunal Judicaire de Mulhouse.